

Image not found or type unknown



## Demission de representant de l'indivision

Par **ninibeché**, le **10/08/2013** à **15:54**

Bonjour, je suis en indivision sur un appart ( residence secondaire pour tous les indivisaires ) mais je me retrouve seule à payer tous les frais je voudrai demissionner de ma charge et obliger par voie judiciaire que chacun regle sa part des frais et travaux votés au seins de l'immeuble par l'ensemble des coproprietaires en AG. Existe t-il un "mandataire" judiciaire et comment cela peut se mettre en place merci...